

Réf: Dossier N° 154579

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « KING PRESTIGE GOLD »

Siège social Abidjan, Yopougon, ABIDJAN YOPOUGON
ANDOKOI, Lot 2082, Ilot 238

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 26/10/2022, et enregistrés au CEPICI le 26/10/2022, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « KING PRESTIGE GOLD »

Objet : -EXPLOITATIONS DE MINE, TRANSPORT DE MINERAIE, GRUE, DEPANAGE ET DIVERS .

La participation directe ou indirecte de la société a toutes entreprises ou sociétés créées ou à créer, pouvant se rattacher directement ou indirectement a l'objet ci-avant.

Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.

- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.

- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.

- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée

- et généralement, toutes opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital social 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social : Abidjan, Yopougon, ABIDJAN YOPOUGON
ANDOKOI, Lot 2082, Ilot 238

Dirigeant(s) : M FOFANA ALI (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2022-B12-06214 du 03/11/2022 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe : n°59586/GTCA/RC/2022 du 03/11/2022

